

DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 10/09/2020

Référence
2020_09_15

Objet de la délibération
Installation des Conseillers délégués

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	41	42

Date de la convocation
02/09/2020

Date d'affichage
02/09/2020

Vote
À l'unanimité
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 10 Septembre à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la communauté de communes du Pays d'Iroise sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président sortant.

Présent.e.s :

M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Bernadette (arrivée en cours de séance), BALCON Claudie, BONNARD LE FLOCH Frédérique, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, CREAC'HCADDEC Marie-Annick, GUILLORE Alexandra, L'HOSTIS Neima, MALGORN Bernadette, NICOLAS Gaëlle, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : BELE Christophe, CAP Dominique, COLIN Christophe (suppléant Mme LAMOUR Marguerite) DU BUIT Yves, DRELON Frédéric (suppléant de M GOUEROU Jacques) GIBERGUES Bernard, GOALEC Bernard, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, GOURVEZ Jean-Yves, GOURVIL Armel, GUEVEL Yann, KERNEIS Mickaël, LARS Roger, LE BRIS Jacky, LE LOC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, MOUNIER Gilles, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, POUPON Julien, PRIGENT Pascal, QUILLEVERE Bernard, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

Excusé.e.s représenté.e.s par leur suppléant.e.s :

Mme LAMOUR Marguerite suppléant : M COLIN Christophe, M GOUEROU Jacques suppléant M DRELON Frédéric

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mme GODEBERT Viviane à M TALARMIN André, M NEDELEC Yohann à M CUIILLANDRE François

Excusé.e.s :

Mme ARZUR Agathe, M GOSSELIN Jacques

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes APPERE Sterenn, DEMANGEON Luce, LE BARS Mickaèle, LE NAOUR Anne, RIOS Laura, MM : CANN Thierry, BUREL Erwan

A été nommée secrétaire : Mme CARO Pauline

Objet de la délibération :
Installation des Conseillers délégués

Monsieur François CUILLANDRE, Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest sortant, procède à l'appel nominatif des 45 délégués

Représentants de Brest métropole :

Madame	ARZUR	Agathe
Madame	BONNARD-LE FLOC'H	Frédérique
Monsieur	CAP	Dominique
Monsieur	CUILLANDRE	François
Monsieur	DU BUIT	Yves
Monsieur	GOSSELIN	Jacques
Monsieur	GOURTAY	Michel
Monsieur	GOURVIL	Armel
Monsieur	GUEVEL	Yann
Monsieur	LE BRIS	Jacky
Monsieur	LE LORC'H	Jean-Michel
Madame	L'HOSTIS	Neima
Madame	MALGORN	Bernadette
Monsieur	NEDELEC	Yohann
Monsieur	PICHON	Ronan
Madame	QUIGUER	Tifenn
Monsieur	ROUDAUT	Stéphane

Représentants de la CC du Pays des Abers :

Monsieur	TREGUER	Jean-François
Madame	CHEVALIER	Christine
Madame	CREAC'HCADEC	Marie-Annick
Monsieur	GIBERGUES	Bernard
Monsieur	TALARMAIN	Roger

Représentants de la CC de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime :

Monsieur	KERNEIS	Mickaël
Monsieur	GOURVEZ	Jean-Yves
Monsieur	LARS	Roger
Monsieur	PRIGENT	Pascal

Représentants de la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay :

Madame	NICOLAS	Gaëlle
Madame	CARO	Pauline
Monsieur	GOUEROU	Jacques
Monsieur	SALAUN	Gilles

Représentants de la CC du Pays d'Iroise :

Monsieur	TALARMIN	André
Madame	GODEBERT	Viviane
Madame	LAMOUR	Marguerite
Monsieur	MOUNIER	Gilles
Monsieur	QUILLEVERE	Bernard

Représentant de la CC du Pays de Landerneau-Daoulas :

Monsieur	LECLERC	Patrick
Monsieur	GOALEC	Bernard
Madame	GUILLORE	Alexandra
Monsieur	POUPON	Julien
Madame	SOUDON	Chantal

Représentants de la C de Lesneven-Côte des Légendes :

Madame	BALCON	Claudie
Monsieur	BELE	Christophe
Monsieur	GOULAOUIC	Pascal
Monsieur	RAPIN	Raphaël

Il déclare installés dans leurs fonctions de Conseillers délégués du Pôle métropolitain du Pays de Brest les délégués ci-dessus listés, présents et absents.

À compter de l'installation du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge (article L 2122-8 du CGCT).

Monsieur Jean-Yves GOURVEZ est appelé en tant que doyen d'âge pour assurer la présidence de ce Conseil du Pôle métropolitain jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Il convient aussi que le Conseil du Pôle métropolitain désigne un secrétaire de séance et deux assesseurs pour les formalités de scrutin qui vont suivre : sont nommés :

- Secrétaire : Madame Pauline CARO
- Assesseurs : Messieurs Stéphane ROUDAUT et Roger LARS

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre